

Mode d'emploi inscription sur Mon énergie collective Opération Autoconsommation Collective (ACC) -Villefargeau

Contexte :

Dans le prolongement de la réunion publique qui s'est tenue le 1^{er} octobre à Villefargeau, où a été représenté le projet de la future installation du parc photovoltaïque des Bergnots et sa possibilité d'opération d'autoconsommation collective en présence du Maire, du propriétaire de la parcelle et des entreprises CCE Parc Solaire et Enogrid.

Pour rappel, l'autoconsommation collective est un mode de consommation énergétique qui consiste à consommer au sein d'un même territoire de l'électricité produite localement et issue d'énergie renouvelable.

Voici un tutoriel pour vous expliquer comment vous inscrire et regarder votre éligibilité à l'opération d'autoconsommation collective.

- 1) Se rendre sur le site de Mon énergie collective, voici le lien direct du projet de Villefargeau : <https://monenergiecollective.fr/project/42f5d292-05e9-461d-b23e-690977c8e4cd/centrale-photovoltaïque-villefargeau>

Vous aurez l'interface du projet qui apparaît :

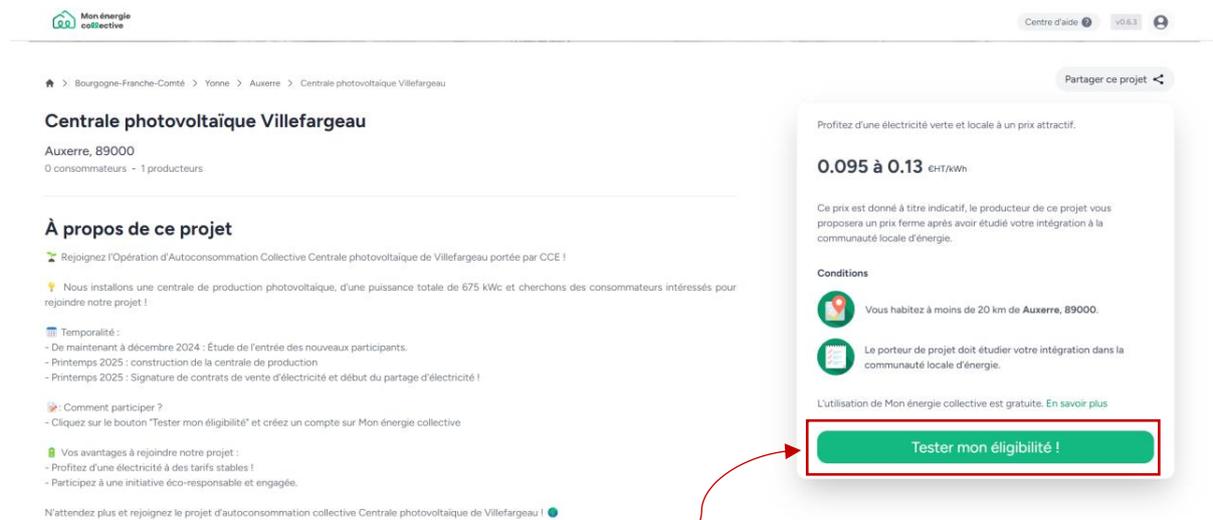
The screenshot displays the 'Mon énergie collective' website interface for the 'Centrale photovoltaïque Villefargeau' project. The page includes a navigation bar with the project name and location (Auxerre, 89000). The main content area is titled 'À propos de ce projet' and contains several sections:

- Rejoignez l'Opération d'Autoconsommation Collective Centrale photovoltaïque de Villefargeau portée par CCE !**
- Nous installons une centrale de production photovoltaïque, d'une puissance totale de 675 kWc et cherchons des consommateurs intéressés pour rejoindre notre projet !**
- Temporalité :**
 - De maintenant à décembre 2024 : Étude de l'entrée des nouveaux participants.
 - Printemps 2025 : construction de la centrale de production
 - Printemps 2025 : Signature de contrats de vente d'électricité et début du partage d'électricité !
- Comment participer ?**
 - Cliquez sur le bouton "Tester mon éligibilité" et créez un compte sur Mon énergie collective
- Vos avantages à rejoindre notre projet :**
 - Profitez d'une électricité à des tarifs stables !
 - Participez à une initiative éco-responsable et engagée.

At the bottom of the page, there is a green button labeled 'Tester mon éligibilité !'. On the right side of the page, there is a sidebar with the following information:

- Profitez d'une électricité verte et locale à un prix attractif.
- 0.095 à 0.13** €/HT/kWh
- Ce prix est donné à titre indicatif, le producteur de ce projet vous proposera un prix ferme après avoir étudié votre intégration à la communauté locale d'énergie.
- Conditions**
 - Vous habitez à moins de 20 km de Auxerre, 89000.**
 - Le porteur de projet doit étudier votre intégration dans la communauté locale d'énergie.**
- L'utilisation de Mon énergie collective est gratuite. [En savoir plus](#)
- Tester mon éligibilité !**

- 2) Vous allez cliquer sur « *Tester mon éligibilité !* »



Cliquer sur « Tester mon éligibilité ! »

- 3) Une fenêtre apparaît sur laquelle vous devez créer un compte, pour cela vous devez entrer votre adresse e-mail et créer un mot de passe. Puis cliquer sur « Continuer ».

[Retour](#)

S'inscrire sur Mon Énergie Collective

Créer un compte et rejoignez dès maintenant un projet proche de chez vous.

Adresse mail

Mot de passe

Continuer

J'ai déjà un compte. [Se connecter](#)

- 4) Vous devez ensuite entre vos coordonnées, Prénom, Nom, numéro de téléphone et accepter les conditions générales d'utilisation. Puis cliquer sur « Créer mon compte ».

[Retour](#)

S'inscrire sur Mon Énergie Collective

Créer un compte et rejoignez dès maintenant un projet proche de chez vous.

Prénom

Nom

Téléphone

Facultatif, cela nous permettra de vous tenir au courant de vos démarches.

J'accepte les conditions générales d'utilisation.

Créer mon compte

- 5) Vous devez ensuite sélectionner si vous avez découvert le projet grâce au porteur de projet ou directement via le site Mon Energie collective. Et cliquer sur « Ajouter un logement ».

Cliquer sur « ajouter un logement » puis « Rejoindre »

- 6) Vous devez ensuite indiquer si vous êtes un professionnel ou un particulier et votre adresse.

- 7) Vous êtes ensuite invité à compléter le nom du logement, votre consommation annuelle, votre segment allant de C1 à C5 et votre PDL.

Comment choisir son segment : Le segment correspond à votre puissance de raccordement. Cette information se trouve sur votre facture d'électricité. Dans votre logement particulier il y a de très forte chance que votre segment soit C5.

C1 – Haute tension : industries dont la puissance est supérieure à 40 000kVA (Tarif Vert C)

C2 – Haute tension : industries dont la puissance se situe entre 250 kVA et 40 000 kVA (Tarif Vert B)

C3 – Haute tension : Puissance de soutirage > 250 kVA (Tarif A5, A8)

C4 – Basse tension : Puissance de soutirage entre 36kVA et 250 kVA (Tarif jaune)

C5 – Basse tension : Puissance de soutirage < 36 kVA (Tarif bleu)

Pour trouver votre Point De Livraison (PDL) :

Votre numéro de PDL (Point de livraison) se trouve sur votre facture ou directement sur votre compteur si vous possédez un compteur Linky.

 **J'ai un compteur Linky**

Vous pouvez trouver le numéro PDL du compteur Linky sur votre facture. Ce numéro PDL peut aussi être trouvé directement sur votre compteur Linky. Pour cela, faites défiler les affichages du compteur (appui sur la touche +) jusqu'à lire la valeur du « numéro de PRM ». Le numéro de PRM est le nom donné au PDL sur le compteur Enedis Linky. Il s'agit d'une suite de 14 chiffres qui identifie le logement sur le réseau électrique.

 **Je ne suis pas rattaché à Enedis**

A ce jour, seuls les raccordements sur territoire Enedis peuvent s'inscrire. Nous ne tarderons pas à l'ouvrir à l'ensemble du territoire français.

Compris

8) Il faut ensuite consulter son contrat ou sa facture pour identifier si l'on est :

- Au tarif réglementé de vente (TRV) autrement appelé Tarif Bleu
- Sur un mode de tarification particulier propre au fournisseur

[Retour](#)

Estimons votre potentiel d'économie
Cela permettra au responsable du projet de vous proposer un prix avantageux et juste.

Mon tarif du kWh [voir l'article : comprendre ma facture](#)

 Je suis au tarif réglementé de vente

 J'ai un autre type de contrat

[Je valide les informations](#)

Passer cette étape

Exemple pour TRVE :

← Retour

Estimons votre potentiel d'économie

Cela permettra au responsable du projet de vous proposer un prix avantageux et juste.

Mon tarif du kWh [voir l'article : comprendre ma facture](#)

Je suis au tarif réglementé de vente

J'ai un autre type de contrat

Type de tarification

Tarif de base

Heure pleines et heures creuses (2 Quadrants)

Prix en €HT du kWh

0.145
€HT/kWh

Ce prix correspond au prix de l'électron sans TURPE ni TVA.

Je valide les informations

Passer cette étape

9) Accord de récupération des données :

← Retour

Accord de récupération de données

Afin de pouvoir évaluer la possibilité pour vous de rejoindre un projet d'autoconsommation collective, nous devons avoir accès à vos données de consommation. Ces données ne seront utilisées que dans le cadre de l'étude de votre intégration à un projet d'autoconsommation où vous aurez candidaté et transmises uniquement au porteur de projet associé.

Quelles données seront récupérées ?

- ✓ L'historique des mesures, en kWh, de votre logement ou site;
- ✓ L'historique des relevés d'index quotidiens, en kWh, et la puissance maximale quotidienne, en kVA ou kWh, de votre logement ou du site;
- ✓ L'historique de courbe de charge, au pas restitué par Enedis, de votre logement ou du site;
- ✓ Les données techniques et contractuelles disponibles de votre logement ou du site;

Si vous souhaitez plus d'informations, n'hésitez pas à lire notre article "Que faites-vous de mes données de consommation ?"

Votre autorisation est valable à partir d'aujourd'hui et pour une durée de 12 mois. Vos données seront conservées 24 mois dans le cadre du Règlement Générale de Protection des Données (RGPD).

Je valide mes informations

10) Validation finale

Étape 2 : Validation

[Voir la page du projet](#)

⌚ Délai estimé : quelques jours

Félicitations, vous avez candidaté au projet Centrale photovoltaïque Villefargeau !

Que va-t-il se passer maintenant ?

Le porteur de projet va s'intéresser à votre candidature. Son objectif à ce stade est d'évaluer la possibilité que vous rejoignez le projet à la vue de votre adresse et de celle d'autres potentiels consommateurs.

Vous serez pré-intégré au projet.

Vous souhaitez en savoir plus ? Cliquez sur le bouton "Ma demande de participation", c'est par ici.

Félicitation ! Vous avez bien demandé à rejoindre l'opération

Suivez l'avancement dans la rubrique : Ma demande de participation

Compris

Suivi de votre demande

- 02 octobre 2024 à 13:57
L'opération 'Centrale photovoltaïque Villefargeau' a été publiée.
- 07 octobre 2024 à 10:40
Vous avez candidaté à l'opération 'Centrale photovoltaïque Villefargeau'
- Validation [à venir](#)
Vous avez été pré-intégré au projet
- Le porteur de projet va finaliser les démarches avec vous [à venir](#)
Fin des démarches avec le porteur de projet.